

Rapport d'activité 2019



Fédération
de l'Isère

Assemblée Générale, le 24 septembre 2020 en visio

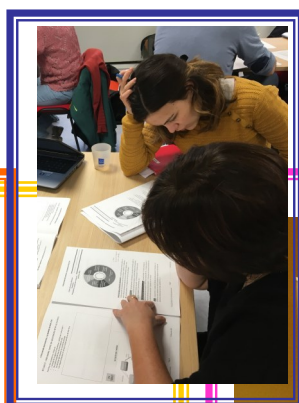
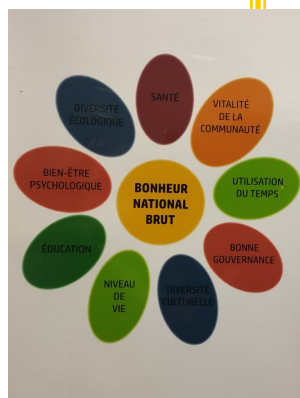
Rapport moral

Rapport d'orientation



Rapport d'activité

Rapport financier



Sommaire



Rapport Moral

- 1 / La vie du réseau p 4
- 2 / Des partenariats renforcés p 5
- 3 / Une vie interne stabilisée p 5
- 4 / Gouvernance au sein de la FCSI : chantier ouvert p 5



Rapport d'activité

- 1 / La fédération en mouvement p 6
- 2 / Fédérer le réseau adhérent p 8
- 3 / Animer et accompagner p 11
- 4 / Consolider nos partenariats p 15
- 5 / Apporter notre contribution au fédéralisme p 16



Rapport Financier

- 1 / Compte de résultat 2019 p 18
- 2 / Bilan simplifié p 20
- 3 / Budget prévisionnel 2020 p 21



Rapport d'Orientation

- 1 / Soutenir les fonctions de base p22
- 2/ Renforcer les partenariats dans le territoire p 22
- 3 / Accompagner les mutations de l'environnement p 23
- 4 / Contribuer au réseau fédéral p 23



Rapport Moral

Cette nouvelle année 2019, déjà bien terminée, a été une année de consolidation et de continuité, mais aussi une année qui a vu amorcer de nouvelles dynamiques tant du point de vue du projet, du partenariat ou de la gouvernance de la Fédération de l'Isère.

La vie du réseau

Les entrées et sorties du réseau

Le nombre d'adhérents au sein de la Fédération est en constante évolution, même s'il peut varier en fonction de ce que peuvent vivre les centres. Nous accueillons de plus en plus d'EVS, reflet du développement dans le territoire isérois.

Ainsi en 2019, le réseau a connu le départ :

- ◇ du centre social de Chasse sur Rhône
- ◇ du centre social de Surieu à Echirolles

La FCSF (Fédération des Centres sociaux de France), sur proposition de l'Isère, a reconnu :

- ◇ Le centre social de l'Isle à Vienne
- ◇ Le centre social d'Estressin à Vienne
- ◇ La MJC-EVS de La Tour du Pin
- ◇ L'EVS, Mixages à Mens
- ◇ L'EVS, La Fabrik à St Marcellin

Sont en cours de reconnaissance, les centres sociaux de Tignieu-Jamezyieu et Gabriel Péri à Saint Martin d'Hères.

Nous vous souhaitons la bienvenue et que le chemin commencé ensemble puisse se poursuivre à travers de nombreux échanges.

Des centres avec des difficultés fortes

L'année 2019 reste marquée par l'accompagnement des centres rencontrant de fortes difficultés, d'ordre structurel ou conjoncturel. L'accompagnement de ces centres est pour la Fédération une préoccupation importante et demande un temps d'investissement conséquent. Pourquoi ? Tout d'abord parce que le « devoir d'intervention » inscrit dans l'adhésion au réseau des centres sociaux mais également au schéma départemental, peut être activé, ce qui n'est pas sans poser grand nombre de questions (quand intervenir, jusqu'où, avec qui...).

Ce qu'on observe, c'est que plus la mobilisation des différents acteurs est anticipée, plus il est facile d'agir avec

du recul et collectivement. La Fédération reste en questionnement sur ces accompagnements, notamment pour des centres connaissant régulièrement des difficultés. Il nous semble qu'un travail plus approfondi pour décoder les mécanismes qui se mettent en place serait un véritable atout pour que les structures d'animation de la vie sociale perdurent dans les territoires.

Les questions sociales qui traversent le réseau

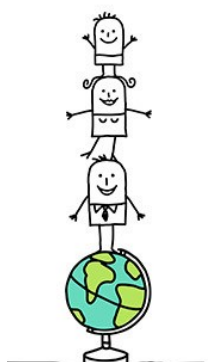
Nous avons pointé lors du dernier rapport d'orientation plusieurs objectifs faisant écho à la question de l'engagement des habitants et à l'accompagnement des centres face aux mutations de l'environnement.

→ Si la question de l'engagement reste un long chemin, l'année 2019 a permis de poser des pas pour mieux comprendre les évolutions que chacun peut vivre dans son territoire. **La journée fédérale du 2 février 2019** nous a permis d'échanger et comprendre les mutations territoriales grâce à l'intervention de Denis Vallance (Territoires conseils) et de s'interroger sur la place des centres dans leur territoire.

→ La fin d'année a aussi été marquée par la mise en place d'un projet ambitieux, soutenu par la CAF dans

le nouveau territoire d'EBER (communauté de communes Entre Bièvre et Rhône) où sont présents 5 centres sociaux à gestion associative. Ce projet s'apparente à une expérimentation afin de conduire une évaluation partagée de l'impact social des 5 centres sociaux dans ce territoire, accompagné de la FONDA (association nationale, experte sur les questions d'impact social à travers l'étude de chaînes de valeur créées) et d'une chargée de mission pour un an. L'objectif :

- ◇ Faire reconnaître la place de l'AVS dans le projet de territoire-Démontrer l'utilité territoriale d'avoir 5 Centres sociaux
- ◇ Impliquer les Centres sociaux dans le « projet de territoire » d'EBER



Des partenariats renforcés

- La reconnaissance de la Fédération dans son rôle de tête de réseau et d'accompagnement est de plus en plus affirmée par divers partenaires : institutionnels (CAF, DDCS) ou de projet (UDAF, IREPS...).
- Nous nous félicitons des bonnes relations instaurées avec la CAF à divers échelons permettant des échanges de qualité pour le suivi des centres, et nous ayant permis d'initier le projet expérimental autour de l'impact social (territoire d'EBER).
- L'intégration aux différents groupes opérationnels du schéma départemental aux familles nous a également permis de retrouver une place parmi les différents acteurs du département.
- Nous souhaitons continuer à soutenir ces investissements afin de travailler au mieux à une véritable politique en faveur des structures de l'animation de la vie sociale. Le chantier est grand, les sollicitations nombreuses et des choix seront à faire par la fédération.

Une vie interne de la fédération stabilisée

- Le 29 avril 2019, nous avons eu le plaisir d'accueillir Carolina Osorio, nouvelle déléguée adjointe, avec un temps de travail prévu sur un ETP et non plus 80%. Ce choix stratégique très fort de la part du Conseil d'Administration reflète la préoccupation de pouvoir répondre au mieux aux besoins du réseau et des partenaires.
- Après un temps de formation pendant le reste de l'année, nous pouvons dire aujourd'hui que l'équipe est en place et nous remercions chaleureusement les salariées pour leur investissement au quotidien.

Gouvernance au sein de la FCSI : chantier ouvert

- Depuis 2018, nous menons la Fédération avec un petit conseil d'administration. L'année 2019 a été particulièrement marquée par des départs en cours d'année et d'autres annoncés pour l'année 2020.
- Nous avons pu mener un réel travail de réflexion pour faire un bilan de notre gouvernance et vous proposer un espace que nous souhaitons le plus convivial possible, où l'engagement soit le plus simple et le moins lourd possible pour tous et que l'on puisse se dire au bout d'un mandat « j'ai découvert ce qu'est un réseau départemental, je laisse ma place à d'autres ».

Ainsi, nous remercions vivement pour toutes ces années d'implication, de négociation, de partage au sein de la FCSI :



Marie-Pierre ISSARTEL, élue au collège des habitants depuis 2015, qui ne renouvelle pas son mandat, souhaitant s'investir au plus près du terrain et laisser la place à d'autres.

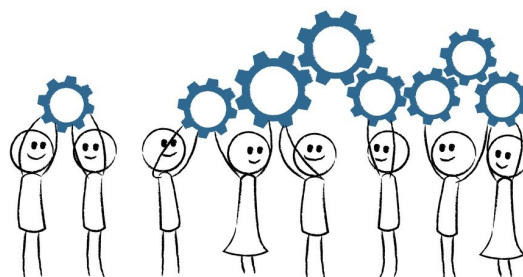


Catherine JALLIFFIER-VERNE, co-présidente, élue au collège des habitants depuis 2009, qui ne renouvelle pas son mandat en Isère, n'habitait plus le territoire



Damien PELLAT, co-président, élu au collège des professionnels depuis 2012, qui est parti pour d'autres horizons professionnels

- La fédération est un espace qui vit grâce à votre présence et qui prend sens à travers vos réalités de terrain. C'est donc avec vous que nous la construisons et l'animons afin d'être au plus près de vos préoccupations et réflexions. C'est pourquoi, nous prendrons le temps lors de cette assemblée générale de revenir ensemble sur le sens que nous donnons à cette Fédération.



Nous vous souhaitons une très bonne assemblée générale !

I/ La fédération en mouvement



Le projet isérois : consolider et développer

1/ Le projet national, un fil conducteur

Adhérer à la FCSI, c'est partager un projet local et national, reposant sur des valeurs partagées qui sont celles de :

- ◇ **Démocratie**
- ◇ **Dignité humaine**
- ◇ **Solidarité**

Suite au 8ème Congrès des centres sociaux à Lyon en juin 2013 avec 3 300 personnes et la présence du réseau international, la Fédération Nationale a fait évoluer son projet fédéral. Ce projet propose de créer les conditions permettant aux centres sociaux de renforcer le pouvoir d'agir des habitants tout en permettant la construction d'un avenir désirable en tenant compte des évolutions actuelles de la société :

- ◇ **défi environnemental**
- ◇ **défi économique**
- ◇ **défi sociétal**
- ◇ **défi démocratique**

Un nouveau projet est en cours de travail et aboutira au congrès final de 2022, correspondant aux 100 ans de la FCSF.

*POUR
UNE
SOCIÉTÉ
PLUS
JUSTE!*



2/ En Isère, rester en phase avec le réseau et assurer les transitions

La FCSI depuis plusieurs années s'adapte aux périodes d'évolution et de transition tant au sein de la FCSI que dans le réseau en s'appuyant principalement sur ses missions de base, lui permettant de rester au plus près des besoins des centres.

Elle s'empare de grandes thématiques annuellement afin de rester en phase avec les réalités des centres :

- **Des questions sociales** qui influent la vie des centres : vieillissement, jeunesse
- **Les évolutions territoriales** impactant la place des structures dans leur territoire

De ce fait, la FCSI a maintenu son projet en s'appuyant sur les **6 fonctions de base** :





Le fonctionnement de la FCSI

1/ Composition des instances suite à l'AG du 11 avril 2019

Membres actifs

**Collège des bénévoles

Colette Bozon, Administratrice du centre social Emile Romanet, Varces

Véronique Charreton, Administratrice du centre social Emile Romanet, Varces

Martine Fenoy, Présidente du centre social Au Fil de Lambre

Marie-Pierre Issartel, Présidente du centre social Ile du Battoir, Beaurepaire

Catherine Jalliffier-Verne, Présidente du centre social d'Heyrieux

⇒ **Membre du bureau, Co-présidente**

**Collège des professionnels

Virginie Guiol, Directrice du centre social Maison des Solidarités et des Familles, St Egrève

Damien Pellat, Directeur du centre social Au Fil de Lambre, Sonnay

⇒ **Membre du bureau, Co-président**

Stéphanie Renzy, Directrice du centre social Ile du Battoir, Beaurepaire

**Collège des institutions

Imen Aloui, Adjointe, mairie St Marcellin

Membres de droit

Pierre-Louis Ferretti, Suppléant Conseil d'Administration, Caisse d'Allocations Familiales de 'Isère

Membres associés

José Mastrodicasa, Collège des associés

⇒ **Membre du bureau, Co-président**



2/ Vie du CA et du bureau



Le conseil d'administration s'est réuni **7 fois** en 2019 pour débattre de sujets d'actualité, suivre les chantiers en cours (Journée départementale, évolution du personnel) partager les actualités du réseau, étudier les demandes d'adhésion -reconnaissance, travailler au sens pour renouveler le conseil d'administration.



Les membres du Bureau se sont rencontrés **1 fois par mois** (sauf été) pour gérer en concertation avec les délégués la vie de la fédération, préparer les réunions de concertation, suivre les dossiers administratifs et financiers. Ils se sont investis dans les temps de travail proposés par l'AURACS et la FCSF.



Un travail de réflexion a été mené dès septembre 2019 afin de réfléchir au renouvellement des administrateurs au sein de la Fédération, identifier les envies, les freins, les forces etc. Ce travail a été renforcé suite au départ de Damien Pellat, co-président pour d'autres horizons professionnels amenant le CA à trouver un fonctionnement transitoire et expérimenter de nouvelles formes de rencontres telles que la visio-conférence.

3/ Des salariés en appui, une nouvelle équipe

Carolina Osorio est arrivée le 29 avril 2019. Toute la fin d'année 2019 a été consacrée à sa formation, la prise en main du poste de déléguée adjointe, la connaissance du réseau afin qu'elle mène ses missions à bien en articulation avec ses deux autres collègues.



Déléguée adjointe
Carolina Osorio
(1 ETP)



Déléguée fédérale
Mélanie Caron
(1 ETP)



Assistante fédérale
Valérie Malandre
(0.5 ETP)

II/ Fédérer le réseau adhérent

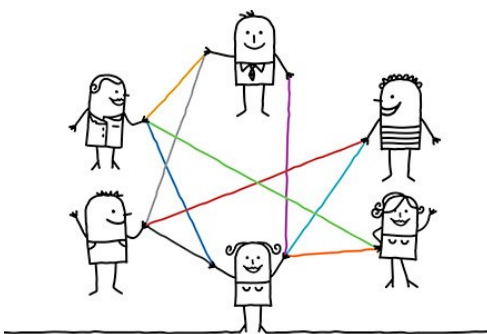
Se fédérer pour faire valoir le sens de nos actions et la place des habitants

Les nouveaux adhérents

Acte volontaire et formel, l'adhésion-reconnaissance est cette rencontre entre une volonté du centre social ou de l'EVS d'intégrer la fédération des centres sociaux parce qu'il se reconnaît dans le projet fédéral départemental et national ; et la reconnaissance de la fédération comme membre du réseau parce que le projet social est compatible avec les valeurs, les ambitions et les manières d'agir portés par la fédération.

→ La FCSI intègre un autre principe, celui de « **partir de là où en sont les gens !** ».

La configuration des centres isérois avec une forte proportion de gestion institutionnelle amène la FCSI à intégrer tous les centres à partir du moment où **ils s'engagent avec la FCSI vers un développement de leurs ambitions mais aussi et surtout de leurs pratiques participatives.**



Les nouveaux membres reconnus nationalement en 2019 :

Centres sociaux :

- ◇ Le centre social de l'Isle à Vienne
- ◇ Le centre social d'Estressin à Vienne

EVS :

- ◇ La MJC-EVS de La Tour du Pin
- ◇ Mixages à Mens
- ◇ La Fabrik des Initiatives Citoyennes à St Marcellin

Tout au long de l'année 2019, la FCSI a contribué aux côtés des habitants, des communes et de ses partenaires à développer la couverture fédérale sur l'ensemble de l'Isère.

2019 → 32 membres actifs dont 2 EVS

Liste des adhérents 2019

Centre socioculturel Ile du Battoir

Gestion associative
Espace François Mitterrand,
chemin du 4 Aout 1944
38270 BEAUREPAIRE
Tél : 04 74 79 07 20
centre-ile-battoir@wanadoo.fr

Centre social mobile APMV

Gestion associative APMV
3 rue Jean Henri Fabre
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél : 04 76 49 01 03
apmv-bourgoin@sauvegarde-isere.fr

Centre social les Coulmes

Gestion CCAS
10 place des Coulmes
38320 EYBENS
Tél : 04 76 24 90 71
coulmes@ville-eybens.fr

Centre socioculturel de Brignoud

Gestion syndicat intercommunal
12, rue Lamartine
38190 FROGES
Tél : 04 76 71 15 69
accueil@csc-brignoud.fr

Centre socioculturel d'Heyrieux

Gestion associative
8, rue Pasteur
38540 HEYRIEUX
Tél : 04 78 40 06 87
contact@cscheyrieux.fr

Centre socioculturel André Malraux

Gestion associative
1, Montée des Clares
38560 JARRIE
Tél : 04 76 78 00 10
contact@cscmalraux.org

Centre social Les Sources

Gestion CCAS
30 avenue Henry Gérard
38260 LA COTE SAINT ANDRE
Tél : 04 74 20 57 10
lessources@lacotesaintandre.fr

MJC-EVS

Gestion associative
Rue Jean Lescure – BP 139
38354 LA TOUR DU PIN
Tél : 04 74 97 32 26
mjc.tourdupin@orange.fr

Centre socioculturel Jean Bedet

Gestion associative
5, square E. Richerd
38630 LES AVENIERES
Tél : 04 74 33 73 11
accueil@centresocialjeanbedet.fr



EVS Mixages

Gestion intercommunale
Rue du Docteur Senebier
38710 MENS
Tél : 04 76 34 27 02
accueil.mixages@cdctrieves.fr

Centre socioculturel Intercommunal Granjou

Gestion intercommunale
Chemin des Chambons
38650 MONESTIER DE
CLERMONT
Tél : 04 76 34 28 44
accueil.granjou@cdctrieves.fr

Centre social OVIV

Gestion associative
1410 route des villages
38150 VERNIOZ
Tél : 04 74 54 14 37
accueil@cs-oviv.fr

Espace Socio Culturel Pays de la Pierre

Gestion associative
16 BIS Route de vassieu
38390 MONTALIEU -VERCIEU
Tél : 04 74 88 66 28
mjc.montalieu38@wanadoo.fr

Centre socioculturel Arc en ciel

Gestion municipale
6, rue Louis Leydier
38780 PONT EVEQUE
Tél : 04 74 16 17 00
contact@csponteveque.org

Centre social de l'Orgère

Gestion municipale
96, rue Sadi Carnot
38140 RIVES
Tél : 04 76 91 28 72
secretariat.csmo@ville-de-rives.fr

Centre social du Roussillonnais

Gestion associative
16, avenue Jean Jaurès
38150 ROUSSILLON
Tél : 04 74 29 00 60
assistantedirection@centresocialduroussillonnais.fr

Centre social Maison des Solidarités et des Familles

Gestion CCAS
38 rue de la Gare
38120 SAINT EGREVE
Tél : 04 76 56 05 40
centresocialmsf@mairie-st-egreve.fr

Centre social des Pays du Guiers

Gestion associative
1, rue Charles Hérold
38380 ST LAURENT DU PONT
Tél : 04 76 55 40 80
info@cspg.fr

EVS La Fabrik des Initiatives Citoyennes

Gestion CCAS
2 Boulevard Riondel
38160 SAINT MARCELLIN
Tél : 04 76 38 81 31
lafabrik.evs@saint-marcellin.fr

Maison de quartier Paul Bert

Gestion CCAS
4 rue Chopin
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES
Tél : 04 76 24 63 56
accueil.paul.bert@saintmartindheres.fr

Centre social « les 4 vents »

Gestion associative
30 route de la Chapelle
38150 ST ROMAIN DE SURIEU
Tél : 04 74 84 43 92
accueil@csles4vents.fr

Maison des Initiatives et du Développement Social—l'Arche

Gestion CCAS
79, avenue de la République
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél : 04 38 12 00 50
l-arche@seyssinet-pariset.fr

Centre social Au Fil de Lambre

Gestion associative
10, place de l'Eglise
38150 SONNAY
Tél : 04 74 79 43 51
afd@orange.fr

MJC / MPT Pays de Tullins

EVS Gestion associative
Clos des Chartreux
38210 TULLINS
Tél : 04 76 07 04 78
mjctullins@orange.fr

Centre socioculturel Emile Romanet

Gestion municipale
Espace Charles De Gaulle
38760 VARCES
Tél : 04 76 72 80 14
accueil.csc@varces.fr

Centre social d'Estressin Louis Van Herck

Gestion municipale (marché public)
Quai Claude Bernard – BP5
38200 VIENNE
Tél : 04 74 53 76 00
estressin.centresocial@alfa3a.org

Centre social de l'Isle

Gestion municipale (marché public)
2 Allée de Provence
38200 VIENNE
Tél : 04 74 53 76 10
isle.centresocioculturel@alfa3a.org

Centre social Vallée de Gère

Gestion municipale (marché public)
9, rue Victor Faugier
38200 VIENNE
Tél : 04 74 85 48 55
vgere.centresocial@alfa3a.org

Centre social Malissol

Gestion municipale (marché public)
La Ferme, 12 av. Jean de la Fontaine
38200 VIENNE
Tél : 04 74 57 12 00
malissol.centresocial@alfa3a.org

Centre social Olympe de Gougues

Gestion CCAS
4, rue du 19 mars 1962
38450 VIF
Tél : 04 74 29 00 60
secretariat.centresocial@ville-vif.fr

AGOPOP

Gestion associative
30 rue du professeur André Beaudoin
38250 VILLARD DE LANS
Tél : 04 76 95 11 38
accueil@agopop.fr

Maison de Quartier Saint Bonnet

Gestion municipale
Centre Simone Signoret BP44
38090 VILLEFONTAINE
Tél : 04 74 96 44 01
mqsb@mairie-villefontaine.fr

L'Escale

EVS Gestion associative
434 Rue de la République
38220 VIZILLE
Tél : 04 76 40 48 67
escale@ville-vizille.fr

Centre social Le Relais Initiatives Habitants (RIH)

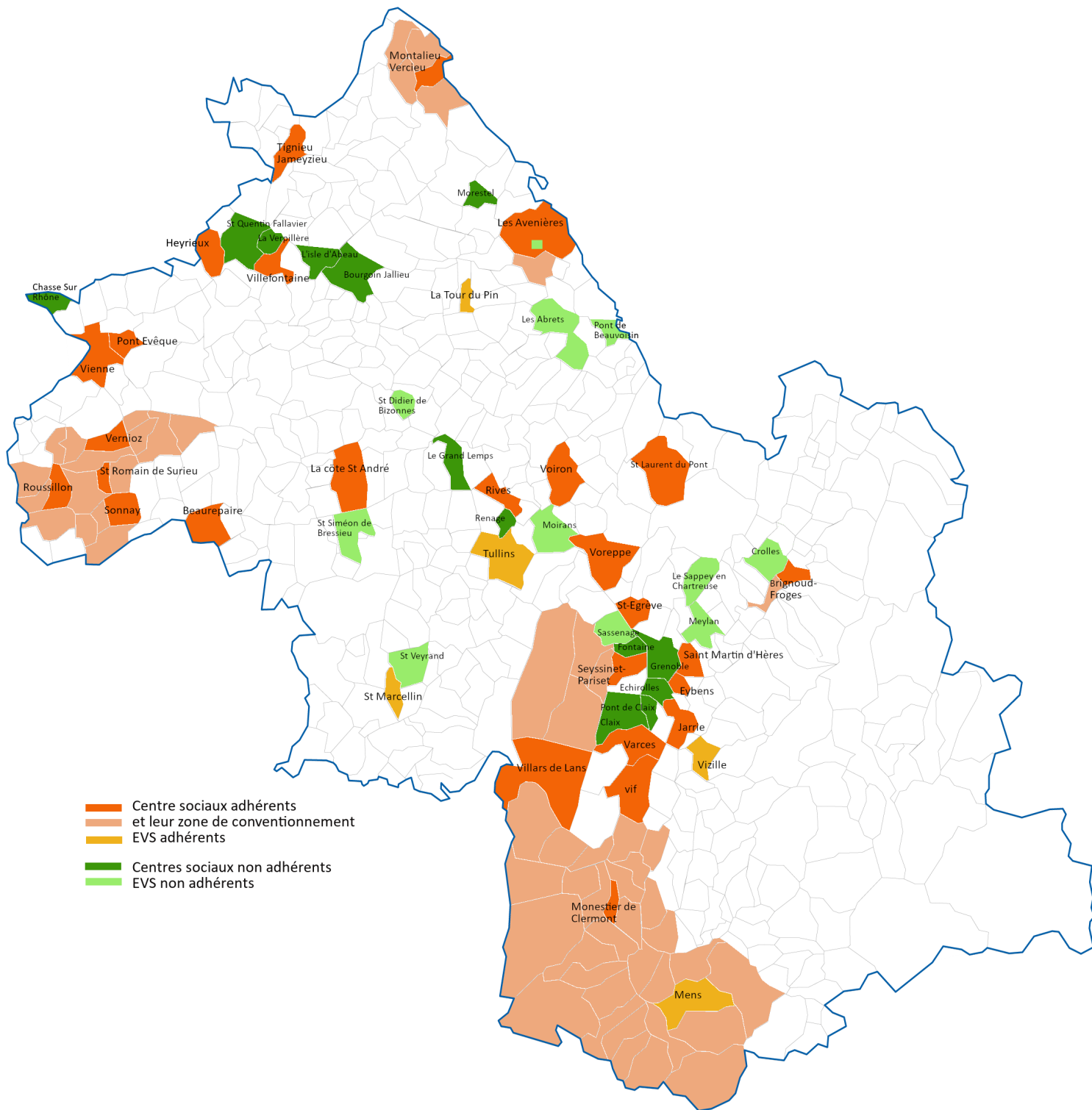
Gestion communale
Place Salvador Allende
38500 VOIRON
Tél : 04 76 05 24 05
centresocialrih@ville-voiron.fr

Espace Rosa Parks

Gestion CCAS
24 allée des Bruyères
38340 VOREPPE
Tél : 04 76 50 61 25
espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr



Le réseau adhérent 2019



Rapport d'activité

III/ Animer et accompagner



Analyser, partager, améliorer nos pratiques

Les pratiques des professionnels, les réflexions sur l'évolution du cadre de travail et le partage d'expérience prennent corps à travers l'animation des groupes de pairs, des ateliers thématiques et du plan de formation proposé annuellement.

Mobiliser un groupe de personnes, le fidéliser et valoriser les raisons d'être ensemble, nécessitent implication, méthode, écoute et rigueur pour la fédération. Cette attention permanente prend d'autant plus sens, que chacun peut ressentir les sollicitations, les interrogations sur l'avenir ou les surcharges de travail au quotidien tant pour les centres que pour la fédération.

Merci à celles et ceux qui par leur présence régulière participent activement à la vie de la fédération départementale et à celle du mouvement des centres sociaux et EVS.

1/ Les groupes de pairs

■ Comité des directeurs

Ce groupe de pairs est avant tout un cadre d'expression et de débat sur et autour des pratiques effectives des participants. Il constitue également une méthode de formation reconnue comme un des moyens collectifs d'évaluation des pratiques, des besoins des centres sociaux et EVS et un temps précieux de participation au « pilotage » de la fédération. Il permet de faire remonter de l'information, ou en redescendre.

→ 5 rencontres en 2019—50 participants

→ Entre 10 et 15 directeurs par rencontre : une participation variable compte tenu des urgences dans les centres et d'agendas très contraints.

→ Quelques thématiques abordées : partenariats, appels à projet, MSAP et accès aux droits, période pré-électorale, bien vieillir, CTG, utilité sociale

■ Commission familles

La **commission Famille** est une instance de réflexion en lien avec l'action des projets collectifs « familles ». Composée des référents familles des centres sociaux et des animateurs familles, elle a pour objet :

- ◇ D'adapter les compétences des référents familles aux exigences liées au Projet d'Animation collective Famille.
- ◇ Favoriser l'échange d'expérience et développer des projets famille inter-centres
- ◇ Créer ou participer à des espaces de réflexion autour de la question du soutien à la fonction parentale

→ 5 rencontres en 2019—52 participants

→ Entre 10 et 15 participants réguliers

→ Quelques thématiques abordées : méthode co-développement, laïcité, bénévolat, partenariat, soutien à la fonction parentale, montage de projets, numérique et famille

■ Commission « enfance-jeunesse »

→ 3 rencontres en 2019—11 participants

→ Entre 8 et 10 participants réguliers

→ Quelques thématiques abordées : international, partenariats, numérique, services civiques

■ Commission accueil

→ 1 rencontre en 2019

→ 8 participants

→ Thématiques abordées : croisement des regards, la fonction accueil

11 commissions organisées

– 32 centres représentés –

120 personnes

FOCUS JEUNESSE :

2 ateliers thématiques ont été organisés (26 juillet et 19 septembre) avec les directions autour des questions :

-de **mobilité internationale**. En effet, plusieurs centres ont initié des expériences autour de départs à l'étranger.

-de **la place de la jeunesse dans les centres** : comment leur donner une vraie place et s'adapter aux nouveaux besoins, au-delà des secteurs loisirs.

2/ Observer, interroger, agir collectivement

La formation proposée par la fédération vise à permettre aux participants (professionnels et bénévoles) de découvrir les différentes dimensions d'une structure d'animation de la vie sociale et du développement du pouvoir d'agir. Aussi toutes nos interventions formatives alternent temps théoriques et temps applicatifs, de manière à préfigurer les bases et la démarche de portage collectif de projet de territoire.

Le plan de formation 2019 a été allégé afin de s'adapter à la transition de personnel au sein de la FCSI. Nous avons proposé :

■ **Une journée fédérale le 2 février 2019 : « Animer la vie sociale dans les territoires ; quelle place et utilité pour les centres sociaux et les espaces de vie sociale ? »**

→ 57 participants - 14 structures représentées

→ 54% de salariés et près de 39% de bénévoles

L'animation et la qualification des acteurs sont des ressources importantes pour la FCSI.

Il s'agit d'un temps de travail conséquent, qui nécessite de pouvoir penser globalement l'articulation entre les différents temps collectifs proposés. Mais, la FCSI considère que ce temps est précieux pour bien connaître son réseau, que c'est pour l'instant un fonctionnement qui permet de faciliter l'implication des adhérents et de faire reconnaître le savoir-faire de la FCSI.

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, la FCSI s'est fait reconnaître comme organisme de formation par DATADOCK, mais sa réforme nous amènera à établir un autre fonctionnement.



Etre relais dans le territoire

La FCSF propose d'animer une « fonction-ressource » qui consiste à mettre à disposition des fédérations puis des centres sociaux des accords négociés avec des acteurs nationaux. Les dispositifs relayés et appropriés par la FCSI sont :

■ **« Bien vieillir sur son territoire » :**

→ convention AURACS / CARSAT (via FCSF) : 4 centres sociaux participent à ce projet

→ convention AURACS / AG2R La mondiale : 2 centres sociaux participent à ce projet

■ **Soutien à l'engagement volontaire des jeunes : dispositif service civique**

→ 3 centres sociaux (Beaurepaire, La Côte St André, Seyssinet,) ont accueilli cette année 4 volontaires sur des missions variées : sport, promotion de la santé, culture

■ **Des modules de formation afin de :**

↳ **Accompagner les parcours d'engagement** des bénévoles dans leur fonction de pilotage et d'animation

→ 1 formation pour les administrateurs : 6 stagiaires, 4 centres représentés

↳ **Renforcer le portage politique** des projets partagés par les bénévoles et les professionnels

→ 3 modules autour de la coopération (territoire EBER) : 15 stagiaires, 5 centres représentés

→ 1 module pour les nouveaux responsables : 5 stagiaires, 5 centres représentés

↳ **Consolider les projets** des centres sociaux en fonction des enjeux actuels

→ 1 module sur la question de l'évaluation et de l'utilité sociale : 21 stagiaires, 13 centres représentés

Plus 106 participants – 42 administrateurs/bénévoles – 66 professionnels – 25 centres représentés



→ La FCSI a participé courant l'année 2019 à la :

- Veille documentaire en lien avec le groupe régional
- Mise en relation avec le responsable national FCSF
- Appui pédagogique et administratif des CS accueillant un ou plusieurs jeunes en Service Civique, à savoir
- Mise en place de 2 nouvelles missions pour l'année 2020 et 4 pour l'année 2021

■ **L'appel à participation pour des projets vacances - convention FCSF / ANCV**

- Mélanie Caron fait partie des référentes pouvant être appelée pour aider à la constitution de votre dossier
- Un module de sensibilisation organisé le 16/11/2019
- 1 centre social s'est mobilisé





FOCUS SERVICE CIVIQUE

Le Service Civique est un engagement volontaire ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, d'une durée moyenne de 7,5 mois dans le cadre de l'agrément porté par la FCSI.

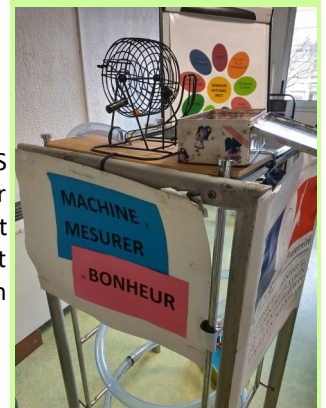
Indemnisée et sans condition de diplôme, la mission de Service Civique peut être réalisée dans l'un des 9 domaines reconnus prioritaires pour la Nation. 6 domaines font partie de l'agrément collectif « Centres sociaux » 2018-2021 :

Solidarité, Mémoire et Citoyenneté, Education pour tous, Culture et Loisirs, Environnement, Santé

La FCSI vous accompagne et vous aide à définir vos besoins et vos souhaits. Contactez-nous !



Soutenir et accompagner les adhérents



La FCSI met en œuvre des mesures spécifiques visant à accompagner les centres sociaux ou EVS tout au long de leur vie, de la phase de création à la phase de transmission, mais aussi pour faciliter les recrutements ou dans le cas de difficulté ou de mutation. L'intensité de l'aide est déterminée, pour chaque projet, après lecture partagée et analyse du projet. Ce soutien peut être sollicité directement par les dirigeants des centres sociaux auprès de la FCSI ou mis en

1/ Suivre les différentes phases de la vie des centres

Accompagnement au renouvellement des projets sociaux

Afin d'accompagner les centres dans le renouvellement de leur projet social, clé de voûte du projet d'animation de la vie sociale fondée sur une démarche **transversale, participative et partagée**, pour répondre aux besoins et demandes des habitants et aux problématiques sociales du territoire ; La FCSI propose une démarche composée de deux types d'accompagnement complémentaire :

- ◇ **Un accompagnement individualisé** auprès des acteurs du centre social sur site afin d'adapter la méthodologie de renouvellement du projet social aux équipes et aux territoires.
- ◇ **Un accompagnement collectif** pour le(s) responsable(s) (directeur et administrateur) afin de s'auto-former, de constituer un groupe ressource et d'expérimenter de nouvelles pratiques.

→ 13 centres sociaux et EVS accompagnés

→ **5 rencontres collectives** autour des étapes à mener : Préalable, diagnostic, évaluation de l'ancien projet, mise en place des axes et du plan d'action, évaluation du futur projet.

→ **Plusieurs temps de travail individualisé** avec le directeur et/ou interventions dans les équipes à différents stades du projet : Brigoud (2 fois), Vienne (2 fois), Pays du Guiers (1 fois)

→ **Participation aux différents comités de pilotage** tout au long de l'année : **+ 30 réunions de COPILS cumulés**

→ Les lancements de démarches pour les centres en renouvellement fin 2019 :

- 2 rencontres pour poser les préalables et autour du diagnostic.
- participation aux 1ers Copil de lancement

FOCUS UTILITE SOCIALE

La question de l'évaluation à travers les critères de l'utilité sociale est un chantier ouvert. Nous avons pu l'aborder à travers 2 entrées :

- ◆ **Le Bonheur Brut du Territoire avec Laurence DRUON**, Animatrice, conseillère en éducation populaire, experte en méthodes participatives et en indicateurs de bien-être. Une manière de questionner autrement les habitants
- ◆ **La méthode IBEST avec les indicateurs de bien-être et soutenable avec Hélène CLOT**, coordinatrice évaluation et observation, au sein de la METRO

Accompagnement à l'évaluation à mi-parcours

- 4 centres en évaluation à mi-parcours
- 2 accompagnements plus individualisés
- Participation aux COPILS de suivi : 7 réunions



Participation aux AG des adhérents

Les Assemblées générales sont toujours des moments de connaissance de ce que font en profondeur les centres. La fédération peut dans ces moments prendre conscience des dynamiques en œuvre, des projets en cours, des besoins exprimés. Il est important pour elle de pouvoir participer à ces moments. Cette année, nous avons pu participer à la majorité des AG.

Soutenir les administrateurs au recrutement de leur nouvelle direction

Les directeurs du centre social de Jarrie et de Sonnay ont quitté leur poste à la rentrée 2019 pour d'autres horizons professionnels. Ces moments peuvent être accompagnés par la FCSI pour pouvoir mener la démarche de recrutement en adéquation avec les **besoins du centre social** et les **compétences requises** pour exercer un poste de direction dans le centre social. (circulaire CNAF Juin 2012 et Référentiel métier signé par la CNAF, la FSCF et le SNAECESO.

Généralement, la démarche se compose de 3 phases (diagnostic des besoins ; élaboration du profil de poste ; organisation de la procédure de recrutement), représentant a minima 3 rencontres avec les administrateurs mandatés.

Deux nouveaux directeurs sont arrivés à la fin : Vincent COSTE à Jarrie et Guillaume GRUEAU à Sonnay, à qui nous souhaitons la bienvenue !

2/ Consolider les projets d'animation du territoire

Accompagner les évolutions territoriales : un projet expérimental sur les territoires Beurepaire / Roussillon

Les territoires de Roussillon et de Beurepaire sont aujourd'hui en pleine évolution du fait à la fois de la fusion des deux communautés de communes et à la fois des nouvelles prises de compétences de niveau intercommunal. Or sur ces deux territoires, rayonnent 5 centres sociaux associatifs: Au fil de Lambre, Roussillon, Les 4 Vents, L'île du Battoir et OVIV. Depuis 2017, un travail professionnels / administrateurs a débuté. Il s'est renforcé en 2018 afin de répondre aux multiples enjeux : comprendre l'environnement, analyser le nouveau territoire, travailler sur des stratégies collectives, de l'outillage, co-construire une vision partagée de 5 structures aux identités différentes.

Avec le soutien de la CAF, un coup d'accélérateurs a été donné dès septembre 2019 amenant à une nouvelle phase:

Expérimenter une démarche de mesure de l'impact social des 5 centres dans leur territoire pour participer à co-construction d'un projet de territoire.

Démarche en cours, accompagné d'expert, la FONDA et d'une chargée de mission, que nous souhaitons capitaliser pour le réseau.



Accompagner les projets en émergence sur les territoires

La Ville de VOIRON avait sollicité la FCSI afin d'obtenir un appui méthodologique au diagnostic participatif en vue d'étudier la pertinence de la création d'un équipement d'animation de la vie sociale dans le territoire du grand Baltiss. Nous avons accompagné la fin de ce diagnostic sur 2019.

L'association Binette & Cie a sollicité la FCSI fin 2017, en vue de la réflexion pour créer un EVS dans le territoire de St Antoine l'Abbaye. Depuis fin 2018, la FCSI accompagne la démarche de diagnostic. Aujourd'hui, la nouvelle association, La Dynamo, est créée, le chantier est en cours.



IV/ Consolider nos partenariats



Les relations avec les partenaires publics



Une relation dynamique et complémentaire avec la CAF Isère

→ Un partenariat confirmé

La reconnaissance de la FCSI par la CAF de l'accompagnement des centres sociaux fédérés et l'animation du réseau est un véritable soutien.

Il s'agit d'un soutien financier, incontournable à la FCSI, mais c'est aussi un véritable travail de partenariat engagé pour permettre aux structures de l'animation de la vie sociale de vivre dans les territoires. Nous avons eu l'occasion d'échanger à maintes reprises sur différents dossiers.

La solidité du partenariat a pu se traduire également à d'autres niveaux :

→ Le schéma départemental de l'animation de la vie sociale est intégré au schéma des familles depuis 2019

La FCSI a été intégré aux nouveaux groupes opérationnels et travailler sur les orientations du schéma avec les autres partenaires :

-Groupe opérationnel « jeunesse » : 2 COTECH et un travail sur les Conférences territoriales jeunesse

-Groupe opérationnel « famille » : 1 COTECH

-Groupe opérationnel « AVS » (animation de la vie sociale) : pas de rencontres, plusieurs orientations (numérique, laïcité, impact social).

→ Système d'Echanges National des Centres Sociaux (SENACS)

Cet Observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Depuis 2012, cette action s'inscrit dans le schéma



Autres partenariats

Les sollicitations des partenaires de travail sont de plus en plus nombreuses. En 2019, nous avons pu particulièrement :

→ Renforcer nos liens avec l'UDAF (union départementale des associations aux familles) avec qui nous travaillons sur les questions « numérique, écran » et l'observatoire des familles publié chaque année.

→ Participer à la co-organisation d'une journée informative le 10 octobre 2019 autour du dispositif senior en vacances à l'initiative de l'ANCV avec l'ensemble des partenaires: MSA, conférence des financeurs, CARSAT...

départemental d'animation de la vie sociale.

Partenaires de terrain, les déléguées de la FCSI et les agents de la CAF de l'Isère, les acteurs des centres sociaux agissent de façon concertée.



Maintien des relations avec le Département

Nos relations avec le département passe aujourd'hui par :

→ Le groupe de travail « jeunesse » du schéma départemental

→ La thématique du bien-vieillir. Nous avons pu organiser une rencontre avec la chargée de mission, en lien avec la « conférence des financeurs » afin de mieux comprendre quels liens pourraient être tissés entre les centres et le département.



DDCS—direction départementale de la cohésion sociale

La FCSI fait partie de partenaires convoqués par la DDCS afin de participer à la construction collective autour de plusieurs

thématiques regroupant plusieurs acteurs, à savoir :

→ Groupe international : 2 rencontres

→ Groupe MAIA (mission accueil et information des associations) : 1 rencontre

→ Services civiques : 1 rencontre



V/ Apporter notre contribution au fédéralisme

Pendant la première période de leur histoire, les centres sociaux français se sont contentés d'un système fédéral à deux échelons : l'international et le national (FCSF). Au lendemain de la seconde guerre, le besoin de s'organiser localement s'accroît et des groupements départementaux se constituent. Enfin le niveau régional s'organise en région Rhône-Alpes par la création de l'URACS en 1983, devenu AURACS en 2019 et soutiendra la création de la fédération de l'Isère (FCSI) le 13 Septembre 1988, elle sera reconnue en décembre 1990 par la FCSF.

S'impliquer dans la vie fédérale nationale

Les dossiers nationaux sont riches et variés ! Il appartient aux fédérations de pouvoir se saisir de thématiques pour se les approprier au niveau local. A l'inverse, la FCSF se doit d'être au plus juste dans ses propositions pour être en adéquation avec la réalité des territoires. L'implication de la FCSI dans la FCSF passe par :

- ◇ La participation aux **rencontres des délégués** qui ont lieu annuellement
- ◇ La participation à **l'AG nationale** qui s'est tenue cette année à Dunkerque
- ◇ La participation de la déléguée comme **référente nationale sur les projets vacances**, dans le cadre du partenariat avec l'ANCV.

Quelques éléments marquants :

■ Préparation du prochain congrès 2022 à Tours : vers les grands banquets

De 2019 à 2022, différents chantiers seront organisés pour préparer les futures orientations. Les fédérations seront mobilisées afin que le projet national soit le reflet des préoccupations de chaque territoire dans un contexte socio-économique analysé.

■ Lancement du manifeste « Elu.e.s et collectivités locales, fier de leur centre social ».

Des élus mobilisés dans toute la France ont participé à la construction d'un manifeste, signé fin 2019 par 612 élus locaux : un véritable travail pour sensibiliser au rôle des centres sociaux dans les territoires.

■ Une mobilisation pour être au plus près des habitants

De nombreuses thématiques sont abordées et relayés sous forme de groupe de travail, journée thématique:

- Ateliers sociolinguistique
- Bien vieillir dans les territoires
- Jeunesse et engagement

Centres sociaux et collectivités locales
Une alliance au service de la cohésion sociale et de la transformation des territoires

LES GRANDS BANQUETS





Une coopération régionale animée par l'URACS

Centres Sociaux Auvergne-Rhône-Alpes, l'AURAC est l'espace ressources des 9 fédérations départementales : Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Loire/Haute-Loire, Rhône, 2 Savoie.

Un conseil d'administration composé des représentants des fédérations pilote le réseau régional appuyé par deux délégués : Fabrice GOUT et Mélanie ROUSSET et une assistante : Sylvaine ANTOULY.

Participation aux instances

Deux administrateurs peuvent participer au CA de l'AURACS. Aujourd'hui, nous avons une personne mandatée qui a pu participer aux différents conseils d'administration tout au long de l'année 2019.

Animation du comité des délégués

Une instance regroupant les délégués des neufs fédérations constitue le comité technique régional dont les travaux sont animés et dirigés par les délégués de l'AURACS. Le comité des délégués s'est réuni 4 fois durant l'année 2019.

Des dossiers co-portés régionalement

→ **SENACS**, imaginé par l'AURACS en 2004, repris nationalement en 2011, reste un dossier porté et animé par l'AURACS.

→ « **Bien vieillir** »

Depuis plusieurs années, l'AURACS est un véritable moteur et relais dans le dossier Bien-vieillir qui peut s'illustrer à travers :

- un **groupe régional** constitué pour s'organiser, analyser et développer nos stratégies dans ce domaine
- les **constructions partenariales** : CARSAT, AG2R la Mondiale
- l'**animation de 4 jours de formation** à destination de professionnels et responsable bénévoles, avec Christine Jurdan,.

→ Formation

La mise en place de la formation « **action collective à visée émancipatrice** » reste fortement demandée

Travail autour d'une formation expérimentale pour les animateurs jeunesse



FOCUS INITIATIVES

La FCSF a mis en place une plate forme pour relayer les initiatives des centres que vous pouvez alimenter ou aller piocher.

Retrouvez les sur :

<https://www.cestpossible.me/>



I/ Compte de résultat

Lors du Conseil d'administration du 10 mars 2020, les administrateurs ont validé les comptes de la fédération en présence du commissaire aux comptes Mr Pascal DREVET.

Nos comptes de l'exercice 2019 sont présentés selon la même forme que les années précédentes.

DEPENSES	Année 2019	Année 2018
Achat de services et de fournitures	7 945,48	15 655,62
Dont formation des acteurs	2 950,14	10 530,84
Services extérieurs	24 793,31	24 098,25
Dont location du siège social	5 407,80	5 634,87
Dont déplacements des salariés et des administrateurs	3 142,48	2 784,53
Dont missions et réceptions	1 351,01	1 976,36
Impôts et taxes	1 955,88	2 285,00
Charges de personnel	112 257,96	132 697,49
Dont salaires	83 595,59	93 069,88
Dont charges sociales	28 378,44	39 627,61
Charges de gestion courante	46 703,05	44 867,78
Dont cotisations FCSF+URACS	44 878,70	44 080,03
Dotation aux amortissements et provisions	8 003,91	6 894,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	201 659,59	226 498,14
Frais financiers	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES	201 659,59	226 498,14

PRODUITS	Année 2019	Année 2018
Prestations vendues	9 916,06	14 667,64
Dont recettes formation	2 500,00	2 500,00
Dont accompagnement	5 450,00	8 720,00
Subventions d'exploitation	60 127,00	53 245,00
Dont Caf Isère	40 000,00	40 000,00
Dont DRDJSCS	13 245,00	13 245,00
Dont FONJEP	7107,00	0,00
Autres produits	131 019,25	139 085,74
Dont cotisations	111 359,00	108 631,00
Dont fonds de développement	0,00	0,00
Dont formation des acteurs (FDVA + Uniformation)	14 018,00	16 397,00
Reprise sur provisions et fonds dédiés		19 328,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	201 760,08	226 326,38
Produits financiers		400,85
Produits exceptionnels	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	201 760,08	226 727,23

RESULTAT DE L'EXERCICE	100,49 €	229,09 €
-------------------------------	-----------------	-----------------





Les dépenses

Les charges de personnel

Elles représentent 112 716 € soit près de 56 % des dépenses de l'année 2019.

↳ Même si la part dans le budget reste stable, elles sont en diminution de 15 % par rapport à l'exercice 2018 (132 697,49 €) et s'expliquent notamment par l'arrivée de la nouvelle déléguée adjointe qu'au 29 avril 2019.

Les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement de la fédération pour 2019 sont de 29 788,65 € soit 15 % des dépenses. Le seuil actuel de dépenses est maîtrisé au plus juste.

↳ Nous cotisons également à la centrale d'achat ADERE afin de bénéficier de tarifs préférentiels nous permettant quelques économies.

Les frais de location du siège représentent 5 407,80 € pour l'année 2019 soit 18% des frais de fonctionnement. Ce local, bien identifié par nos partenaires et les centres sociaux, permet d'organiser le travail des professionnels, de conserver l'ensemble des documents et d'accueillir des temps de réunions avec un nombre restreint de participants (7 à 8 personnes).

↳ Cette somme reste stable

Les frais de déplacement des délégués et des administrateurs s'élèvent à 3 142,48 €. Les frais de mission et réception sont de 1351,01 € pour les différents temps collectifs d'animation du réseau (AG, CA, Bureau, commissions, etc...).

↳ Ces deux sommes restent stables par rapport aux années précédentes.

Les finances de la fédération ont été gérées en adéquation avec les orientations votées à l'AG du 11 avril 2019.

Les recettes s'élevant à 201 760,08 € et les dépenses à 201 659,59 €, notre résultat est de 100,49 €.

Les membres du conseil d'administration se sont mobilisés durant l'année 2019 afin de pouvoir assurer le recrutement de la nouvelle déléguée adjointe, en faisant un choix important de passer le poste de 80% à 100%, tout en continuant à stabiliser l'économie de la fédération, permettre le maintien d'un projet ambitieux, et vous présenter des comptes équilibrés. Notre vigilance est de tous les instants.



Les recettes

Les cotisations

La collecte des cotisations auprès des adhérents (30 CS / 5 EVS et 2 accompagnements) s'élève à 111 359 € pour l'année 2019. La fédération départementale a conservé 66 481 € pour son fonctionnement annuel (soit 33% du budget) et a reversé 35 766 € pour la fédération nationale et 9 112 € pour l'union régionale.

↳ Nous constatons une augmentation des cotisations de 2,4% grâce à l'entrée des EVS au sein de la Fédération.

Le financement du projet fédéral isérois

Le financement du projet fédéral est lié aux conventions signées avec des partenaires, cette année la CAF de l'Isère a renouvelé sa confiance et son appui à la fédération en versant une subvention de 40 000 €, la DRDJSCS a versé 13 020 €. Depuis, le 1^{er} janvier 2019, nous bénéficions également d'un poste FONJEP permettant un soutien à la FCSI de 7106 €.

Les ressources liées à des accompagnements spécifiques

La fédération est intervenue sur divers accompagnements, en direction de centres sociaux ou de futurs adhérents, qui ont été facturés à hauteur de 5 450 €.

Malgré un plan de formation moins conséquent, nous avons pu maintenir des journées, notamment grâce au « droit de tirage » auprès du « fonds Fosfora » géré par la FCSF pour 8 200 €, au fonds de développement de la vie associative pour 4 500 €.

II/ Bilan



Actif ou patrimoine de la fédération

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Actif immobilisé	15 655,01	1 568.45
Immobilisations corporelles	14 086,56	0.00
Immobilisations financières	1 568,45	1 568.45
Actif circulant	111 402,82	116 755.01
Adhérents et autres partenaires	30 007,00	37 429.29
Disponibilités	81 395,82	79 325.72
Charges constatées d'avance	0.00	0.00
TOTAL ACTIF	127 057,83	118 323.46

L'actif total s'élève au 31/12/2019 à 127 057,83 €

Les immobilisations financières de 1 568.45 € représentent les parts sociales du Crédit Coopératif achetées par la fédération ainsi que le dépôt de garantie remis au Bailleur « Pluralis » pour la location du siège social.

Le matériel de bureau informatique est amorti. Nous avons acheté une nouvelle voiture pour remplacer la précédente, remettant en route un cycle d'amortissement sur 5 ans pour le matériel véhicule.



Le passif ou les moyens dont dispose la fédération pour se financer

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatif	48 990,97	48 890.48
Report à nouveau	48 890,48	48 661.39
Résultat de l'exercice	100,49	229.09
Provisions pour risques et fonds dédiés	57 970,69	52 416.00
Dettes	20 096,17	17 016.98
Dettes sociales	15 735,37	14 313.38
Autres dettes	4 360,80	2703.60
TOTAL PASSIF	127 057,83	118 323.46

Le passif total s'élève au 31/12/2019 à 127 057,83 €

Les fonds propres fin 2019 s'élèvent à 48 890.48 € soit une augmentation de 229.09 €.

Les provisions représentent les provisions pour départ à la retraite des professionnels, ainsi que les sommes disponibles pour faire face à la « reconfiguration » de la fédération (passage à 1 ETP) et à l'achat d'un nouveau véhicule.

Les dettes englobant les dettes fournisseurs et les dettes sociales sont légèrement plus importante et seront réglées au premier trimestre 2020.





Le conseil d'administration réuni le 10 mars 2020 en présence du commissaire aux comptes Pascal DREVET propose à l'assemblée générale :

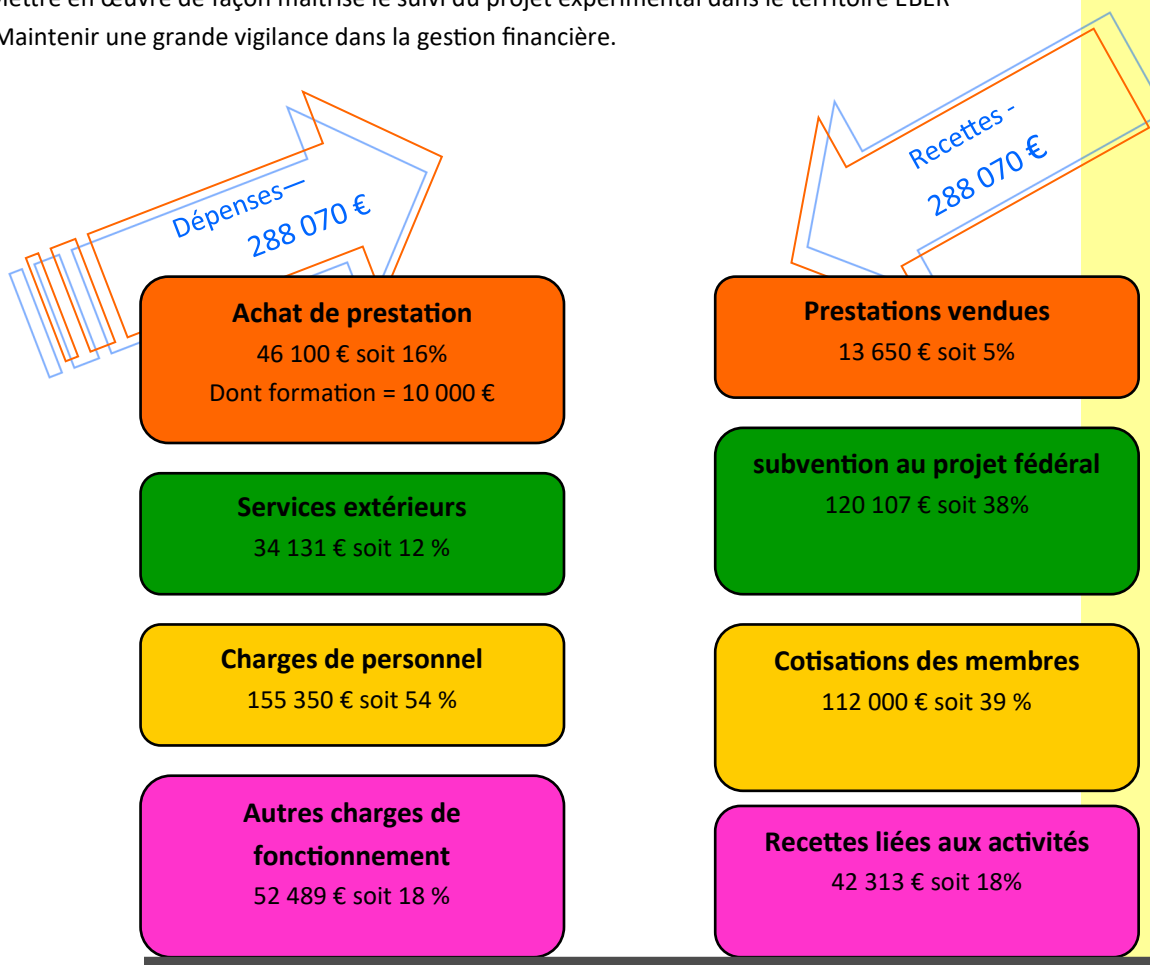
- ⇒ D'affecter le résultat **de 100,49 € en report à nouveau**. Les fonds associatifs seront ainsi portés à **48 990,97€**
- ⇒ Que le taux de cotisation des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale reste inchangé.
- ⇒ Le Conseil d'administration demande aux adhérents de voter « Quitus » pour sa gestion durant l'année 2019
- ⇒ De renouveler la lettre de mission auprès du commissaire aux comptes de la Fédération pour un mandat de 6 ans -: Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes – Audit Pascal DREVET

Les comptes certifiés par le cabinet « Audit Pascal Drevet » sont à la disposition des adhérents.

III/ Budget prévisionnel 2020

Le Conseil d'administration s'engage à :

- Négocier avec des financeurs le complément manquant pour assurer le passage à temps plein de la déléguée adjointe et ainsi prendre en compte le développement de l'activité fédérale,
- Développer une campagne d'adhésion/reconnaissance dans le respect de la charte des centres sociaux,
- Répondre à des sollicitations d'associations ou de collectivités qui souhaitent consolider et /ou développer des centres sociaux et /ou des EVS.
- Mettre en œuvre de façon maîtrisé le suivi du projet expérimental dans le territoire EBER
- Maintenir une grande vigilance dans la gestion financière.



2020 : co-construire, initier, s'adapter

Soutenir les fonctions
de base de la FCSI

Renforcer les partenariats
dans le territoire

Continuer à accompagner les
mutations de l'environnement de
façon collective

Contribuer au réseau fédéral

Soutenir les fonctions de base de la FCSI

■ La FCSI est reconnue pour sa compétence dans l'accompagnement et l'animation auprès du réseau adhérent, dont nous souhaitons maintenir la qualité d'intervention à travers les réunions de pairs, le plan de formation, l'accompagnement des projets...

Cette présence auprès du réseau passe alors par un temps dédié conséquent pour les déléguées et une structuration à calibrer et ajuster en permanence.

■ Nous ressentons, parmi les multiples dossiers à suivre et face au nombre croissant d'adhésions, de besoins partagés, que l'équipe de la FCSI reste fragile pour assumer l'ensemble de ces missions. C'est un équilibre de tous les jours. Peut être faudra-t-il pouvoir trouver de nouvelles ressources si la fédération souhaite assumer l'ensemble des missions.

Renforcer les partenariats dans le territoire

L'ouverture de la Fédération aux partenaires apparaît nécessaire dans des contextes territoriaux toujours en évolution. Les sollicitations sont nombreuses, nous y allons pas à pas. Deux volets nous semblent essentiels :

- ⇒ **Soutenir les partenariats institutionnels** (CAF, DDCS Direction départementale de la Cohésion Sociale), département, via le schéma départemental) pour travailler toujours au mieux à la reconnaissance des structures d'animation de la vie sociale dans les territoires.
- ⇒ **S'entourer de partenaires de projet** experts pour alimenter les réflexions autour de questions sociales fortes : UDAF (Union Départementale des Associations Familiales), IREPS (Institut Régional de Promotion de la Santé), planning familial, CRIJ...



Rapport d'orientation

Accompagner les mutations de l'environnement de façon collective

■ **L'accompagnement de la FCSI dans le projet expérimental pour conduire une évaluation partagée de l'impact social des 5 centres sociaux dans le territoire d'EBER** (Entre Bièvre et Rhône) apparaît comme une réelle opportunité pour étudier les mécanismes pouvant permettre à des centres de trouver une place dans un territoire et participer au développement de projets territoriaux co-construits. Nous souhaitons que ce travail capitalisé puisse servir à d'autres et essaimer dans la démarche.

■ **Le renouvellement des élus municipaux et communautaires** apparaît comme un bon levier pour communiquer auprès d'eux afin de pouvoir présenter ce que sont les structures d'animation de la vie sociale dans les territoires. Nous mettrons en place avec les centres une démarche de sensibilisation suite aux élections.

■ **S'emparer de nouvelles questions sociales :** comme nous le savons tous, le développement durable est un questionnement que tout citoyen peut, doit avoir aujourd'hui si nous souhaitons construire un monde autre pour les générations à venir. De plus en plus de centres se penchent sur la question à travers des animations, des débats etc.

↳ **La prochaine journée fédérale du 28 novembre 2020** sera l'occasion de poser les premières pierres pour que nous puissions réfléchir ensemble à la place et au rôle des centres dans le développement durable.

■ **La période inédite du confinement** depuis le 16 mars 2020 a complètement bouleversé notre vie quotidienne. Nous avons dû nous adapter pour continuer à faire vivre le lien aux habitants et le réseau s'est largement mobilisé faisant preuve d'innovation et d'ingéniosité.

Il nous faut, ensemble, pouvoir comprendre, au contact des habitants, les effets de cette crise, pouvoir analyser ensemble et se projeter afin que les centres sociaux et EVS restent au plus proche des préoccupations quotidiennes des habitants, restent en lien avec les acteurs du territoire et s'interrogent sur les impacts (inégalités sociales, rôle de l'éducation, place du numérique, causes sociétales...) que nous révèle cette crise afin de pouvoir jouer leur rôle d'interpellation, proposer des actions, co-construire avec les pouvoirs publics.



Contribuer au réseau fédéral

Enfin, nos contributions au réseau régional AURACS (Auvergne-Rhône-Alpes Centres Sociaux) et au réseau national FCSF (Fédération des Centres Sociaux de France) restent essentiels.

■ Tout d'abord, la force d'intervention et de soutien est bien le résultat d'une collaboration à l'ensemble de ces échelons : département, région, national. La période pendant la COVID en a été un bel exemple. La synergie entre tous a permis des allers-retours permanents permettant une adaptation et une réactivité au fur et à mesure des avancées.

■ Mais aussi, parce que nous sommes guidés par un projet national qui est aujourd'hui en cours de construction pour une nouvelle période dès 2022.

Les thématiques de la justice sociale et de la démocratie sont au cœur des réflexions de nos sociétés. A nous de partager notre regard sur les inégalités et situations d'injustices constatées ou vécues (et encore plus avec la crise sanitaire), sur la vie démocratique, mais aussi sur le rôle du centre social présent et à venir !

Les grands banquets organisés à Pau du 12 au 15 novembre seront l'occasion de collecter toutes les idées !



